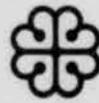


JOSEPH-A.-RODIER, Rue

Toponymie & plans



Ville de Montréal



**Archives
municipales**

**Vous nous obligeriez en nous retournant
le dossier dans le plus bref délai.**

0 0 9 0 0 0 0 0 0 0 0

DECISION

90/06/07 ✓

NO DOSIER : 890471955

NO DECISION : C09004702

DATE DECISION : 90/05/15

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

890471955

RECOMMANDE:

DE VERSER DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE A DES FINS DE RUE, UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE, AU NORD DE LA RUE FONTENEAU, CONFORMEMENT AU PLAN F-73 LONGUE-POINTE, PREPARE A CET EFFET PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

COMMENTAIRE:

LE TRACE DE LA RUE EN CAUSE A ETE PLANIFIE AFIN DE DESSERVIR UN NOUVEAU PROJET DE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL, DANS LE CADRE DE L'OPERATION 20 000 LOGEMENTS.

CE PROJET COUVRE L'ENSEMBLE DE LA SUPERFICIE DE L'EMPLACEMENT 22-95 DUPERE, SITUE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A LA LIMITE DE VILLE D'ANJOU.

LE TERRAIN A ETE CEDE A LA VILLE EN 1987 PAR L'HOPITAL DE L'ESPERANCE, SUITE A UNE ENTENTE ENTRE LES DEUX PARTIES.

CE VERSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC VIENT COMPLETER LES DEMARCHES REQUISES EN VUE DE LA REALISATION DU PROJET.

/MF



Dossier n°	
90	0267640

Objet: Recommandation à l'effet de nommer 3 voies situées au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la place Chénier: rue Claire-Fauteux, rue Léo-Guindon et rue Joseph-A.-Rodier. District électoral d'Honoré-Beaugrand (5) Comité-conseil d'arrondissement: Mercier / Hochelaga-Maisonneuve

1.0 Origine du dossier

Le tracé des voies en cause a été planifié afin de desservir un nouveau projet de développement résidentiel. A sa séance du 15 mai 1990, le Conseil municipal adoptait une résolution (CO 9001702) afin de verser au domaine public à des fins de rues, les 3 voies dont nous proposons ici la dénomination. La Commission de toponymie de Montréal a étudié ce dossier à ses séances du 29 mars et du 10 mai 1990.

2.0 Noms proposés

Il est proposé de nommer ces voies: rue Claire-Fauteux, rue Léo-Guindon et rue Joseph-A.-Rodier.

Fauteux, Claire (1890-1988), artiste peintre, portraitiste. Elle peint à la façon des peintres japonais. A 22 ans, elle fait une première exposition de ses oeuvres à la Bibliothèque Saint-Sulpice. En 1915, elle reçoit le prix d'Europe qui lui permet de résider un an à Paris. En 1921, la Women's Art Society lui accorde une bourse pour étudier en Europe. Puis, deux fois récipiendaire d'une bourse offerte par le ministère des Affaires étrangères, elle prolonge son séjour à Paris. Elle se voit ensuite offrir un travail de copiste aux Archives du Canada. Elle est nommée titulaire de la classe de technique à l'huile et à l'eau, à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Guindon, Léo. Premier président de la corporation des instituteurs et institutions catholiques de la province de Québec (C.I.C.) aujourd'hui remplacée par la C.E.Q. Il a été président de l'alliance catholique des professeurs de Montréal.

Signature	Date
<i>Suzanne Larigxe</i>	06 06 90
SE/md	

Page

1 de 2

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Dossier n°	
90	0267640

Rodier, Joseph-Alphonse, typographe. Un des fondateurs de l'union typographique Jacques-Cartier. En 1886, il participe à la mise sur pied du Conseil central des métiers et du travail de Montréal (CCMTM). Il fonde en 1899, le Parti ouvrier dont le programme de réforme comprend, entre autres, l'instruction gratuite et obligatoire et le suffrage féminin. Chroniqueur ouvrier à La Presse, puis à la Patrie, il a contribué au développement de la conscience politique des syndicalistes montréalais.

3.0 Recommandation de la Commission

En accord avec les propositions de la Commission de toponymie de Montréal, le Service de l'habitation et du développement urbain recommande:

- a) de nommer rue Claire-Fauteux; la voie en forme de boucle située au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la voie nord-sud projetée. Cette voie est formée d'une partie du lot 390 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe;
- b) de nommer rue Léo-Guindon; la voie en forme de boucle située au nord de la rue Claire-Fauteux (nom proposé) à l'ouest de la voie nord-sud projetée. Cette voie est formée d'une partie du lot 190 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe;
- c) de nommer rue Joseph-A.-Rodier; la voie nord-sud située au nord de la rue Fonteneau à l'ouest de la place Chénier. Cette voie est formée d'une partie du lot 390 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe.

N.B. Le plan d'utilisation du sol illustrant ces voies est annexé aux présentes notes.

4.0 Date d'entrée en vigueur

Ces dénominations seront effectives dès l'approbation de la recommandation du Service de l'habitation et du développement urbain par le Comité exécutif.

Signature	Date
<i>Suzanne Larigue</i> SL/md	06 06 90

Page

2 de 2

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

SERVIC AB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 07 JUIN 1990

OBJET: NOMMER 3 VOIES SITUEES AU NORD DE FONTENEAU A L'OUEST DE PLACE CHENIER: RUES CLAIRE-FAUTEUX, LEO-GUINDON, JOSEPH-A.-RODIER - DE 5 -CCA 4

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN
RAPPORT DU 8 JUIN 1990

90 0267640

- DE NOMMER RUE CLAIRE-FAUTEUX*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'EST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DE LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE LEO-GUINDON*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU NORD DE LA RUE CLAIRE-FAUTEUX (NOM PROPOSE) A L'OUEST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE JOSEPH-A.-RODIER*: LA VOIE NORD-SUD SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'OUEST DE LA PLACE CHENIER. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE LONGUE-POINTE.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DE MONTREAL.

* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CES ODOMYMES, SE REFERER AU TEXTES DES NOTES EXPLICATIVES.

BUT DE LA RECOMMANDATION:

NOMMER 3 VOIES AFIN DE PERMETTRE AUX RESIDENTS D'OBTENIR LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES.

PERIMETRE DE CONVOCATION:

5416 A 5584, 5435 A 5545, PLACE CHENIER
5555, RUE DE BOUCHERVILLE
7635 A 7905, 7670 A 7880, RUE FONTENEAU

NOMBRE DE LOCAUX: 37

JUN 11 15 50
RECEU
ET SOUTIEN
SECRETARIAT
GENERAL

L'ASSISTANT-DIRECTEUR

JJ/MM/AA

Edouard Courteau

LE DIRECTEUR

JJ/MM/AA

Jean Car...

11. 06. 90

Ville de Montréal

Service de l'habitation et du développement urbain
266, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1N1

Monsieur Pierre Le François
Secrétaire général
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 01
Montréal

Objet: Dénomination de trois (3) voies situées au nord de
la rue Fonteneau, à l'ouest de la place Chénier.
Dossier no: 90 0267640

Monsieur,



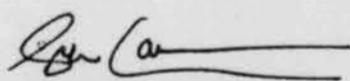
A la suite de plusieurs appels des futurs résidents des
voies mentionnées en rubrique, nous vous transmettons le
rapport ci-joint.

Les résidents des immeubles ayant front sur ces voies
occuperont leurs locaux sous peu et ne pourront obtenir
les services d'utilités publiques parce que les voies ne
sont pas dénommées.

Devant l'urgence de la situation et compte tenu que la
prochaine séance du Comité-conseil d'arrondissement
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve aura lieu le 31 juillet
1990, nous apprécierions que ce rapport soit soumis à
l'approbation du Comité exécutif sans être présenté au
Comité-conseil d'arrondissement et ce, en vertu de
l'article 4.2 du règlement 7988.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations
les meilleures.

Le Directeur associé,


Serge Carreau

SL/

p.j.

SECRETARIAT
GÉNÉRAL
JUN 11 16 18 22
BUREAU ANALYSE
ET SOUTIEN



**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 20 juin 1990**

CE90 02350

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

de donner les noms ci-après mentionnés aux voies suivantes formées, dans chaque cas, d'une partie du lot 390 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe:

- 1.- rue Claire-Fauteux à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Fonteneau et à l'est de la voie nord-sud projetée;
- 2.- rue Léo-Guindon à la voie en forme de boucle, située au nord de la rue Claire-Fauteux (nom proposé) à l'ouest de la voie nord-sud projetée;
- 3.- rue Joseph-A.-Rodier à la voie nord-sud située au nord de la rue Fonteneau, à l'ouest de la place Chénier.

90 0267640
CCA-4-1

L'assistante-greffière de la Ville,

Hélène Drapeau

RL/lah

Tous les services

20/06/90

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 12-06-90
HEURE : 11:27:59

SEANCE DU 20 JUIN 1990

CCA-4
NO. 1

SERVICE[S]: HAB DEV URBAIN GESTION DEV ETU 7 JUIN 1990

900267640

OBJET: NOMMER 3 VOIES SITUEES AU NORD DE FONTENEAU A L'OUEST DE PLACE CHENIER
----- RUES CLAIRE-FAUTEUX, LEO-GUINDON, JOSEPH-A.-RODIER - D#5 -CCA 4.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

90 0267640

CE 9002350

90 02350

RECOMMANDE:

- DE NOMMER RUE CLAIRE-FAUTEUX*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'EST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DE LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE LEO-GUINDON*: LA VOIE EN FORME DE BOUCLE, SITUEE AU NORD DE LA RUE CLAIRE-FAUTEUX (NOM PROPOSE) A L'OUEST DE LA VOIE NORD-SUD PROJETEE. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE;
- DE NOMMER RUE JOSEPH-A.-RODIER*: LA VOIE NORD-SUD SITUEE AU NORD DE LA RUE FONTENEAU A L'OUEST DE LA PLACE CHENIER. CETTE VOIE EST FORMEE D'UNE PARTIE DU LOT 390 DU CADASTRE DE LA PAROISSE LONGUE-POINTE.

EN ACCORD AVEC LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DE MONTREAL.

* POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE DE CES ODOMYMES, SE REFERER AU TEXTES DES NOTES EXPLICATIVES.

BUT DE LA RECOMMANDATION:

NOMMER 3 VOIES AFIN DE PERMETTRE AUX RESIDENTS D'OBTENIR LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES.

PERIMETRE DE CONVOCATION:

5416 A 5584, 5435 A 5545, PLACE CHENIER
5555, RUE DE BOUCHERVILLE
7635 A 7905, 7670 A 7880, RUE FONTENEAU

NOMBRE DE LOCAUX: 37

COMMENTAIRE:

LE 15 MAI 1990, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE UNE RESOLUTION AFIN DE VERSER AU DOMAINE PUBLIC A DES FINS DE RUES LES 3 VOIES DONT ON

.../SUITE- 1

PROJET : 875-81

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 12-06-90
HEURE : 11:27:59

(SUITE 1)

SEANCE DU 20 JUIN 1990

CCA-4
NO. 1

900267640

PROPOSE ICI LA DENOMINATION.

CONSIDERANT QUE LES RESIDENTS DES IMMEUBLES AYANT FRONT SUR CES 3 VOIES POURRONT OCCUPER LEURS LOCAUX DES LE 1ER JUILLET;

CONSIDERANT QUE LES SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES BELL ET HYDRO-QUEBEC NE PEUVENT ETRE OPERATIONNELLES TANT QUE LES RUES NE SONT PAS NOMMEES;

CONSIDERANT QUE LA PROCHAINE SEANCE DU COMITE-CONSEIL D'ARRONDISSEMENT MERCIER/HOCHELAGA-MAISONNEUVE EST PREVUE POUR LE 31 JUILLET PROCHAIN;

* LE S.H.D.U. SUGGERE D'APPROUVER CETTE RECOMMANDATION SANS L'APPROBATION DU COMITE-CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET CE, EN VERTU DE L'ARTICLE 4.2 DU REGLEMENT 7988.

NOMS PROPOSES:

FAUTEUX, CLAIRE - ARTISTE PEINTRE, PORTRAITISTE
GUINDON, LEO - PREMIER PRESIDENT DE LA C.I.C.
AUJOURD'HUI REMPLACEE PAR LA C.E.Q.
RODIER, JOSEPH A. - TYPOGRAPHE, FONDATEUR DE L'UNION
TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER.

/MF

Rapport du Comité exécutif au Conseil municipal
en vertu de l'article 4.2 du règlement sur les
Comités-conseil d'arrondissement

900267640

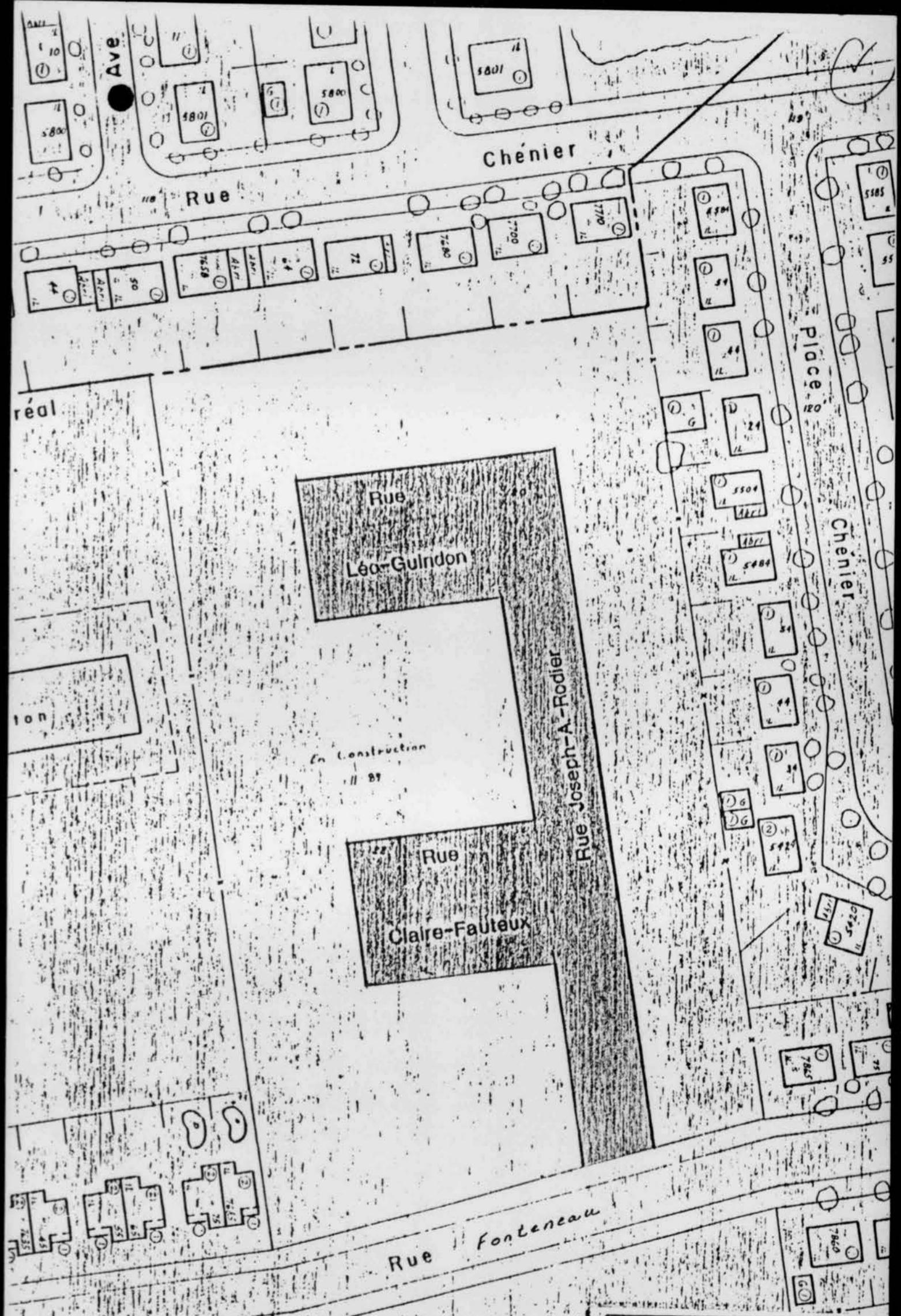
Objet: Nommer 3 voies situées au nord de Fonteneau, à l'ouest de
Place Chénier - rues Claire-Fauteux, Léo-Guindon et Joseph-A.-
Rodier - D#5 - cca 4.

A sa séance du 20 juin 1990, le Comité exécutif a décidé de ne pas soumettre ce dossier à l'avis du Comité-conseil d'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve considérant que les résidents des immeubles ayant front sur ces 3 voies pourront occuper leurs locaux dès le 1er juillet; considérant que les services de Bell Canada et Hydro-Québec ne peuvent être opérationnels tant que les rues ne sont pas nommées et considérant que la prochaine séance du Comité-conseil n'est prévue que pour le 31 juillet 1990.

Bureau de l'analyse et du soutien

le 21 juin 1990

/mf




 Ville de Montréal
 Service de l'habitation
 et du développement urbain
 Module gestion du développement

Date _____

Plan d'utilisation du sol _____

Échelle: 1 : 1000

B